

Séminaire de l'axe 2 « Dynamiques sociales et politiques de la vie privée »

Séance du 9 janvier 2015

« Au tribunal des couples. Ce que la justice familiale fait à la vie privée »

Muriel Mille (Centre Maurice Halbwachs),

Julie Minoc (Printemps, Geste),

Aurélie Fillod-Chabaud (Institut Universitaire Européen, Italie)

La Justice familiale, qui traite le contentieux massif des séparations conjugales, fait de la vie privée sa « matière première » autant que son domaine d'intervention. En s'appuyant sur une enquête dans quatre tribunaux français, combinant données statistiques, observations d'audiences, consultations de dossiers et entretiens avec des professionnel-le-s, l'ouvrage « Au tribunal des couples » démontre qu'en dépit des bouleversements de la vie conjugale et les transformations du droit de la famille, l'institution judiciaire participe à la reconduction de l'ordre social entre les sexes et entre les classes.



UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2



ÉCOLE NORMALE
SUPÉRIEURE DE LYON

